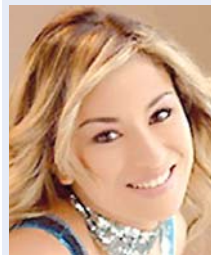


Vaccin AstraZeneca : «Aucune complication signalée en Algérie»

LE JOUR

D'ALGERIE



Culture

Décès de l'artiste Rym Ghazali

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5327 - Jeudi 18 mars 2021 - Prix : 10 DA

Elections législatives

Des partis politiques se préparent activement

Libye, 20 000 mercenaires à faire partir

Par Mohamed Habili

Après la reconnaissance internationale (qui du reste lui était acquise par avance, du moment qu'il ne serait pas né sans elle), puis celle à la fois de Tripoli et de Tobrouk, la seconde étant à ce jour plus prononcée que la première, il reste au gouvernement libyen de transition emmené par Abdelhamid Dbeibah un autre défi à relever en vue d'asseoir son autorité et garantir du même coup le succès de sa mission. D'ailleurs il obtenait à peine la confiance du Parlement à Syrte, il y a maintenant une semaine, qu'il s'y attaquait déjà en enjoignant aux 20 000 mercenaires qu'on estime présents en Libye de quitter sur-le-champ le pays. En fait, ce départ est sa priorité. Il était déjà celui de la Manul, la Mission onusienne pour la Libye, qui l'avait porté lui sur les fonts baptismaux. Par tactique sûrement, il s'était exprimé à cette occasion comme si ces groupes étrangers ne relevaient que d'eux-mêmes, qu'il ne dépendait que d'eux de s'en aller ou de rester. La réalité, c'est qu'ils sont là à la demande des factions libyennes. C'est elles qui les avaient fait venir. Leurs alliés étrangers les leur avaient envoyés pour étoffer leurs rangs. 20 000 est un nombre élevé. Sans une partie de ces combattants venus de l'étranger, et surtout sans leur armement et leur savoir-faire, Tripoli serait tombé depuis plusieurs mois déjà. Le maréchal Haftar serait aujourd'hui le nouveau maître de la Libye.

Suite en page 3

Un système informatique pour surveiller les spéculateurs

Le ramadhan s'annonce déjà par la flambée des prix



Ph/D. R.

A quelques semaines du ramadhan, les Algériens commencent déjà à souffrir de la flambée des prix des produits de première nécessité. Les citoyens assistent impuissants à la hausse des prix de certains produits alimentaires, notamment les fruits et légumes, les viandes rouge et blanche. Page 2

Élections du Parlement

Promulgation d'une ordonnance fixant le nombre de sièges à pourvoir

Accidents de la circulation

Le nombre de décès sur les routes repart à la hausse

Un système informatique pour surveiller les spéculateurs

Le ramadhan s'annonce déjà par la flambée des prix

■ A quelques semaines du ramadhan, les Algériens commencent déjà à souffrir de la flambée des prix des produits de première nécessité. Les citoyens assistent impuissants à la hausse des prix de certains produits alimentaires, notamment les fruits et légumes, les viandes rouge et blanche.

Par Meriem Benchaouia

Déjà en posture délicate depuis le début de la crise sanitaire du coronavirus, le ramadhan s'annonce dur pour les bourses moyennes qui doivent d'ores et déjà se préparer à la couleur. Une simple virée aux marchés de la capitale nous place dans l'ascenseur impitoyable des produits alimentaires de base qui meublent les

Élections du Parlement Promulgation d'une ordonnance fixant le nombre de sièges à pourvoir

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a promulgué l'ordonnance déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour les élections du Parlement. L'ordonnance, publiée dans le dernier numéro du *Journal officiel*, fixe les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour les élections à l'APN et les membres élus du Conseil de la nation. Le même texte stipule également que «la circonscription électorale est fixée, pour l'élection à l'APN, aux limites territoriales de la wilaya», précisant que le nombre total de sièges pour l'élection à l'APN a été fixé à 407 sièges. L'ordonnance énonce, en outre, que «la répartition des sièges pour chaque circonscription électorale, pour l'élection à l'APN, est déterminée au prorata de la population de chaque wilaya». Le nombre de sièges de chaque circonscription électorale est «fixé sur la base de l'affectation d'un siège par tranche de cent vingt mille habitants et l'affectation d'un siège supplémentaire pour chaque tranche restante de soixante mille habitants», ajoute le texte, relevant que «le nombre de sièges ne peut être inférieur à trois sièges pour les wilayas dont le nombre de la population est inférieur à deux cent mille habitants». Le nombre de sièges de la circonscription électorale de la communauté nationale à l'étranger pour l'élection à l'APN est, quant à lui, «fixé à huit sièges». Concernant le Conseil de la nation, la circonscription électorale est fixée pour l'élection de ses membres «aux limites territoriales de la wilaya», tandis que «le nombre de sièges par circonscription électorale est fixé à deux sièges».

R. N.

plats modestes de ce mois sacré. Comme à l'accoutumée, les commerçants, sans aucun scrupule, restent les seuls maîtres de la situation et profitent de la forte demande pour gonfler les prix de certains produits de première nécessité, tels que les légumes, les fruits, la viande et le poisson... En dépit d'une large disponibilité des produits de saison, des commerçants sans vergogne, cédant à l'appât du gain, justifient cette flambée par le déséquilibre existant entre l'offre et la demande. A cet effet, le ministère du Commerce a annoncé dans un communiqué l'adoption d'un système informatique pour le suivi de l'approvisionnement du marché national en produits de consommation et la surveillance des prix durant le mois de ramadhan. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le ministre du Commerce, Kamel Rezig, lors de la réunion du Comité de suivi de l'approvisionnement des marchés durant le mois de ramadhan où la demande sur les produits de consommation enregistre une hausse. Ces mesures, visant à assurer la disponibilité des produits de large consommation, concernant, entre autres, l'ouverture de marchés de proximité et l'organisation de foires commerciales dans nombre de wilayas pour permettre aux producteurs de vendre directement aux consommateurs dans le strict respect du protocole sanitaire. Des opérations de ventes au rabais et de vente promotionnelle seront lancées une semaine avant le ramadhan et se poursuivront jusqu'au deuxième jour de l'Aïd El-Fitr. «Un système informatique conçu par le ministère l'année dernière a été actua-



lisé et développé pour être exploité dans la surveillance des indicateurs des prix dans les marchés (gros/détails) mais aussi pour relever toute éventuelle lacune dans la chaîne d'approvisionnement», conclut le communiqué. De son côté, l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (Apoce) a lancé, il y a quelques jours, une nouvelle application «Acheki», permettant de signaler tout dépassement dans le domaine commercial, y compris l'augmentation injustifiée des prix, les publicités mensongères et les cas de corruption. Développée par l'Apoce, l'application permet de faciliter la communication entre le citoyen et les instances compétentes, le consommateur étant désormais en mesure de signaler tout dépassement observé concernant les diffé-

rents types de produits ou de services prodigués, et ce, de par la possibilité de se renseigner. En plus des signalements, ladite application permettra aux consommateurs de se plaindre auprès des autorités de contrôle et de sécurité, a précisé le président de l'Apoce, Mustapha Zebdi. Il a ajouté que cette nouvelle application, qui est, selon lui, «la première du genre» en Algérie, permet à l'utilisateur de

fournir des informations détaillées sur la nature de la contravention, à travers les images du produit et les factures, outre la détermination géographique du lieu d'achat ou du lieu de la contravention. A travers cette application, le consommateur peut également contacter l'organisation via le numéro de téléphone 3311, ainsi qu'à travers les sites des réseaux sociaux.

M. B.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 148 nouveaux cas et 3 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit deux cas de moins qu'hier (5), portant à 3 048 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 148 cas, soit 18 cas de plus par rapport au bilan d'hier (130), pour atteindre, au total, 115 688 cas confirmés.

R. N.

Professeur Mahyaoui tempère la polémique

Vaccin AstraZeneca : «Aucune complication signalée en Algérie»

Malgré la méfiance de plusieurs pays européens, en attendant que la question soit tranchée aujourd'hui, l'Algérie estime qu'il n'y a pour l'instant pas lieu de suspendre le traitement par le vaccin AstraZeneca. Le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus rassure qu'«aucune complication de ce vaccin n'a été enregistrée pour l'instant, lors des campagnes de vaccination en Algérie».

Les polémiques alimentent la défiance autour du vaccin AstraZeneca qui a provoqué une véritable frayeur en Europe et dans plusieurs pays à travers le monde, après le signalement d'effets secondaires, dont la formation de caillots sanguins chez certaines personnes. Alors que l'Organisation mondiale de la

santé (OMS) recommande de continuer à l'administrer, en Europe, pas moins de 15 pays ont déjà suspendu l'utilisation du vaccin mis en cause. La France, l'Allemagne, l'Italie, le Danemark, la Norvège, l'Islande, la Bulgarie, l'Irlande et les Pays-Bas, ont suspendu par précaution l'utilisation d'AstraZeneca. Si en Algérie aucun cas n'a été observé pour l'instant, la polémique a atteint le pays où des questions se posent sur l'utilité de continuer à utiliser ce vaccin dont il a été importé une cargaison de 50 000 doses au début du mois de février.

Pour mettre fin à cette polémique, le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus a réagi. Il affirme suivre de très près l'évolution du vaccin AstraZeneca développé par le laboratoire

suédo-britannique avec l'université d'Oxford et assure qu'«aucune complication de ce vaccin n'a été enregistrée pour l'instant lors des campagnes de vaccination en Algérie».

Le Professeur Riad Mahyaoui, membre du Comité scientifique est formel. «Aucune complication de ce vaccin n'a été enregistrée pour l'instant lors des campagnes de vaccination en Algérie», a-t-il déclaré à la Chaîne 3 de la Radio nationale.

Le Professeur Mahyaoui rassure quant à l'utilisation de la gamme AstraZeneca pour laquelle «des études sont en cours et l'on suit l'actualité de très près. Ceux qui ont utilisé comme vaccin AstraZeneca n'ont pas, jusqu'à maintenant, établi de cause à ces problèmes».

Selon l'intervenant, la suspension du vaccin dans certains

pays est due à une inquiétude face à de possibles effets secondaires, telle la thrombose veineuse mais qui n'a pas de lien de causalité d'effets secondaires sur la thrombose veineuse. «Ils n'ont pas prouvé que c'est en rapport direct avec le vaccin, des études sont en cours et l'on doit rester vigilants», précise-t-il. «Il y a des pays qui ont suspendu son utilisation, tandis que d'autres continuent à l'utiliser encore largement, notamment les pays scandinaves et les pays africains», ajoute le Professeur Mahyaoui.

En somme, le professeur Mahyaoui estime qu'il n'y a jusqu'ici aucune personne vaccinée avec AstraZeneca présentant des complications signalées en Algérie et qu'il n'y a pas lieu de céder à la panique.

Louisa Ait Ramdane

Accidents de la circulation

LA QUESTION DU JOUR

Libye, 20 000 mercenaires à faire partir

Suite de la page une

C'est son échec devant Tripoli qui a vrai dire ouvert la voie à la solution politique qu'on voit se mettre en place. Les mercenaires ont donc été, malgré eux sans doute, une partie de cette solution, de même d'ailleurs qu'ils ont été dans le même temps une partie du problème. D'autant mieux d'ailleurs qu'ils étaient présents aussi bien du côté des défenseurs que des assaillants. A partir de maintenant, ils ne peuvent rester protagonistes de la solution que dans la mesure où ils quittent la Libye. De sorte qu'il dépend encore d'eux que la Libye parvienne à surmonter sa crise ou qu'elle y retombe de tout son poids au contraire. Bien entendu, leur départ ne dépend pas d'eux, ni non plus peut-être de ceux qui en Libye leur ont fait appel, mais en tout premier lieu de ceux qui les y ont dépêchés. Plusieurs Etats se sont trouvés impliqués dans la crise libyenne, mais vers la fin de ce siècle seulement ont dominé la scène : à l'ouest la Turquie, et à l'est l'Egypte. Il se trouve qu'ils sont maintenant engagés dans un processus de rapprochement, pour des raisons d'ailleurs qui ne sont pas essentiellement libyennes, encore qu'elles soient méditerranéennes. Leur réconciliation serait déjà effective si cela ne tenait qu'à la Turquie, qui a besoin de l'Egypte pour garantir sa part des hydrocarbures en Méditerranée sans pour cela passer par un conflit avec la Grèce. Ce rapprochement évidemment ne se produirait pas si elles continuaient de s'opposer en Libye. Dans ce cas de figure, c'est la Turquie qui nuirait à ses intérêts, en aucune façon l'Egypte, qui se reconnaît pleinement dans le processus politique actuel. Elle risque de perdre alors sur les deux tableaux, tant en Méditerranée qu'en Libye. A voir l'empressement dont elle fait preuve aujourd'hui à rétablir ses relations avec l'Egypte, alors que celle-ci fait monter le prix de son acceptation, il semble bien que l'objectif du gouvernement Dbeibah consistant à faire partir les mercenaires soit plus aisément réalisable qu'il n'y paraissait auparavant.

M. H.

Le nombre de décès sur les routes repart à la hausse

Après une année 2020 moins meurtrière sur les routes, celle en cours risque d'être sanglante. En effet, si l'année dernière la Protection civile a enregistré une baisse du nombre d'accidents de la circulation grâce au confinement, à l'interdiction de circuler entre les wilayas et à l'arrêt des différents moyens de transport, cette année, après le déconfinement, l'hécatombe sur la route revient en force.

Par Thinhinne Khouchi

Le nombre de décès dus aux accidents de la circulation connaît une augmentation depuis le début de l'année en cours. Après une année plus au moins calme sur les différentes routes du pays, suite à l'instauration du confinement, de l'interdiction de circuler entre les différentes wilayas du pays mais surtout l'arrêt des différents moyens de transport, l'année 2021 s'annonce sanglante vu les bilans qu'avance quotidiennement la Protection civile. En effet, durant ces dernières 24 heures, « onze personnes ont trouvé la mort et 205 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays ». Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Illizi avec 4 décès, suite à la percussive d'un véhicule contre un dromadaire, suivie d'une collision avec un camion semi-remorque, survenue sur la RN 03 dans la commune d'Illizi, précise la même source. En outre, du 7 au 13 mars, « trente-huit personnes ont trouvé la mort et 1 342 autres ont été blessées dans 1 129 accidents de la route survenus à travers le territoire national ». Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Biskra, avec 5 personnes décédées et 43 autres blessées, suite à 33 accidents de la route, précise la même source. Il est à rappeler que le Commandement général de la Gendarmerie nationale (GN) a indiqué que durant l'année en 2020, 2 294 personnes sont mortes et 9 963 ont été blessées



P.N.D.R.

dans 6 195 accidents de la circulation survenus au niveau national. Une baisse « importante » en nombre d'accidents de la circulation (-12,84 %), des blessés (-15,99 %) et de morts (-11,74 %) a été enregistrée l'année 2020, comparativement à l'année 2019, lit-on dans le bilan qui indique que ces résultats « dénotent de la concrétisation de l'objectif tracé par le Commandement de la GN, lequel consiste en la réduction du nombre des accidents de la circulation ». Selon les services de la GN, le facteur humain « demeure la principale cause, avec un taux de 92,61 % des accidents de la circulation enregistrés en 2020, en raison du non-respect du code de la route ». Concernant les accidents les plus graves enregistrés l'année écoulée, le bilan des activités de la GN indique que ces accidents sont surve-

nus dans la wilaya de Tamanrasset (21 morts et 10 blessés), El Oued (13 morts et 55 blessés), Souk Ahras (8 morts et un seul blessé), M'sila (5 morts et 31 blessés) et dans la wilaya de Biskra (4 morts et un seul blessé). Quelque 2 675 véhicules de transport en commun, soit 25,94 % du total des accidents de la circulation, sont impliqués dans 1 607 accidents de la circulation ayant fait 220 morts et 1 391 blessés. Pour ce qui est de la répartition du nombre des accidents par wilaya, le bilan fait état de 11,5 % des accidents ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger et de Tipaza, tles wilayas de M'sila et Sétif ont enregistré le plus grand nombre de morts dans des accidents, soit 9,50 %, alors que les wilayas de M'sila, Bouira, Aïn Defla et Tipaza ont recensé le taux le plus élevé du nombre de blessés,

à savoir 18,16 %. L'autoroute Est-Ouest a enregistré, pendant la période susmentionnée, 581 accidents de la circulation, soit 9 % du total des accidents relevés par les unités de la GN qui ont fait observer que la saison estivale écoulée a enregistré un grand nombre d'accidents de la circulation, avec un taux atteignant 21,28 %. Les efforts consentis par les unités de la GN « ont été couronnés de succès et ont permis de concrétiser des résultats positifs dans le territoire de leur compétence, en dépit de la crise sanitaire qu'avait connue le pays, suite à la propagation de la pandémie de coronavirus qui a impacté négativement la mise en œuvre de tous les plans mis dans le domaine de la sécurité routière et portant essentiellement sur l'aspect de la sensibilisation », affirme-t-on dans le bilan.

T. K.

Elections législatives

Des partis politiques se préparent activement

De nombreux partis politiques se préparent activement en prévision des élections législatives du 12 juin prochain. Le poids des formations en lice ne devrait pas trop peser à l'occasion de la prochaine échéance. Cela d'autant qu'à la place des quotas et de la chkara, les candidats sont censés désormais compter davantage sur leurs compétences et leur base populaire. Les partis classiques auront aussi à faire face à des personnalités issues de la société civile et des listes indépendantes, qui ont toutes les chances de damer le pion à certaines figures de la scène politique nationale. D'où le grand défi qui attend les partis poli-

tiques et nécessite une préparation sérieuse et des candidatures de qualité. Hier, le président du mouvement El Islah, Filali Ghouini, évoquant les élections législatives prochaines, a déclaré : « En tant que parti, nous souhaitons une opération électorale à même d'aboutir à une Assemblée populaire nationale de large représentation et de forte crédibilité, qui soit soutenue par une base populaire solide, ce qui consolidera le front interne pour faire face aux complots ourdis contre l'Algérie ». De son côté, le Mouvement El Bina s'est dit, avant-hier, « disposé » à participer aux élections législatives prévues le 12 juin prochain, appelant à assurer « les garanties » de

transparence et de régularité électorale en tant que gage pour rétablir la confiance des électeurs. Le FLN, quant à lui, semble se préparer sérieusement, malgré la crise interne qu'il connaît et qui n'est pas pour lui faciliter la tâche. En ce début de semaine, son secrétaire général, Abou Al Fadhl Baadji, a indiqué que « le peuple sera le seul arbitre » aux prochaines législatives. La première force politique au dernier mandat de l'APN, qui risque gros aux prochaines élections, a exprimé la « confiance » de son parti en l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Le RND, lui, a procédé dimanche dernier à l'installation de la Commission nationale

chargée de préparer la participation du parti aux législatives du 12 juin. Son SG, Tayeb Zitouni, avait indiqué que « la prochaine échéance électorale interviendrait dans un nouveau processus et tournant démocratique ». Les prochaines législatives, a-t-il expliqué, ne sont pas perçues par sa formation politique « en termes de majorité de sièges au Parlement, mais en tant qu'étape décisive dans l'histoire de l'Algérie ». S'exprimant samedi dernier depuis la wilaya d'El Oued, le président du MSP, Abderrazak Mokri, a estimé que « l'annonce du rendez-vous de la prochaine échéance électorale est une décision stratégique sage ». Pour sa part, la présiden-

te du parti Tajamoue Amel El Jazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouti, a appelé la femme algérienne « à une participation politique massive pour opérer le changement et contribuer à l'édification de l'Algérie nouvelle où justice, égalité et principes de la démocratie sont consacrés ». Bien d'autres partis se préparent activement pour la prochaine échéance électorale qui suscite l'intérêt de la majorité des acteurs de la scène politique nationale.

Aomar Fekrache

Massif forestier de Yakourène (Tizi Ouzou)

Le lac vert, un nouveau site de prédilection des randonneurs

Les randonneurs sont de plus en plus nombreux à se rendre sur un nouveau site naturel, le lac vert, dans le massif forestier de Yakourène (42 km à l'est de Tizi Ouzou). Ce lac est peu connu mais commence à attirer de plus en plus de visiteurs.

Par Hamid Messir

Ce site a été au programme de la randonnée organisée mardi par des jeunes du village Ait Aicha, dans la commune d'Ideur (60 km à l'est de Tizi Ouzou). Le rendez-vous a été fixé au village Bouaouane, de la même commune au lever du jour. Jeunes et moins jeunes ont pris part à la randonnée entamée depuis le mausolée Sidi El Hadi, perché en haut du même village. Avant l'entame de la randonnée, le guide Athmane détaille le circuit et insiste sur les consignes et le règles de la sortie en montagne, notamment ne pas jeter des déchets et observer la meilleure conduite en pareil milieu, afin de ne pas déranger la

quiétude de la faune sauvage. Après près de deux heures marche le long d'une piste agricole, la première halte, à savoir, la visite du lieu-dit Afroun où est perché, à plus de 1 200 mètres d'altitude, un poste de vigile datant de l'ère coloniale. Du poste, le randonneur aujourd'hui et le vigile de l'époque coloniale, dominent toute une zone de la forêt de Tamgout chevauchant entre les wilayas de Béjaïa et Tizi Ouzou. A moins de 500 mètres, se trouve le second site de la randonnée, Azrou laghriv (le rocher d'émigration). Selon la légende, celle ou celui qui réussira à traverser un passage au milieu du rocher son destin est connu, il ne quittera pas le pays contrairement à celle ou celui qui ne réussira pas ce test. «Azrou laghriv» est l'un des titres phares du chanteur kabyle feu Matoub Loune. Ce dernier l'aurait composé pour rendre hommage à la région pour ses liens familiaux mais aussi pour évoquer la légende. Le guide Athmane siffle la fin de la visite du site et relance la randonnée pour rallier le lac vert. Sur le chemin, au milieu d'une



forêt affectée par des incendies comme en témoignent des cèdres à terre ou encore amochés par les flammes, le guide nous fait visiter une vieille bâtisse en ruine datant de l'occupation française et ayant servi de poste aux forestiers, après avoir emprunté une tranchée sur plusieurs centaines de mètres, réalisée par les éléments de l'Armée nationale populaire pour débarrasser une zone de ses nombreuses caches terroristes. Puis

nous rejoignons une autre piste agricole. Après plus de deux heures de marche, nous atteignons le lac vert. Sa couleur verte rajoutée à la verdure aux cèdres qui l'entourent. Les randonneurs sont invités à marquer la pause-déjeuner d'une heure et demie, avant le départ pour le chemin du retour. La beauté du site incite à immortaliser les moments de la visite. Smartphones et appareils photo à la main, les randonneurs scrutent les paysages sous diffé-

rents angles, à la recherche du meilleur angle pour immortaliser la beauté du site. Le chemin du retour a été plutôt court, empruntant des raccourcis que le guide connaît parfaitement. Après plus de deux heures marche, nous regagnons le point de départ mais sans manquer de cueillir des champignons au milieu d'une prairie soigneusement clôturée avec du bois pour préparer le foin aux animaux domestiques durant la période d'été. H. M.

Alger 200 familles occupant des bidonvilles à Bourouba relogées à Baraki

DEUX CENT une familles occupant des bidonvilles à Bourouba ont été relogées dans des logements décentes à Baraki, a-t-on appris auprès de la circonscription administrative d'El Harrach.

Dans le cadre de la 27^e opération de relèvement de la wilaya d'Alger, 201 familles occupant des bidonvilles à Bourouba ont été relogées dans des logements décents à la commune de Baraki, a précisé le communiqué.

Il s'agit des habitants du bidonville de la cité Ben Boulaid et la cité du Moudjahid à la commune de Bourouba, ayant reçu les clés de leurs nouveaux logements à la cité Haouch El Mihoub (Barraki). B. T.

Avant le 31 mars courant

Les syndicats appelés à produire les éléments de leur représentativité

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a invité, hier, l'ensemble des organisations syndicales des travailleurs salariés et d'employeurs enregistrées à produire, avant le 31 mars 2021, les éléments permettant d'apprécier leur représentativité.

Les organisations syndi-

cales doivent «déposer les éléments permettant d'apprécier leur représentativité via la plateforme numérique accessible sur le lien www.mtess.gov.dz/rep-syndicale, et ce, avant le 31 mars 2021, conformément aux dispositions des articles 34 à 37 bis de la loi n° 90-14 du 2 juin 1990, modifiée et complétée, relative aux

modalités d'exercice du droit syndical», lit-on dans un communiqué du ministère.

Il précise que les organisations syndicales qui ne produisent pas les éléments de leur appréciation dans les délais fixés «peuvent être considérées non représentatives», en application des dispositions de l'article 37 bis de la loi 14-90, et ne

peuvent donc exercer leurs prérogatives prévues à l'article 38 de la loi sus citée.

Le ministère met à la disposition des organisations syndicales le courriel : infosrepresentativite@mtess.gov.dz pour soulever leurs préoccupations et demandes de renseignements sur ce sujet.

Halim N.

Covid-19/ Kaoutar Krikou :

L'Algérie a veillé à prendre des mesures préventives pour juguler la propagation de l'épidémie

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a affirmé, mardi à Alger, que l'Algérie a veillé, dès le début de la pandémie Covid-19, à prendre une série de mesures préventives en vue de juguler la propagation du virus.

Intervenant par visioconférence lors de la 65^e session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU sur les efforts nationaux visant à répondre aux besoins des femmes et des jeunes filles lors de la pandémie Covid-19, la ministre a indiqué que l'Algérie «a veillé, dès le début de la pandémie, à prendre une série de mesures préventives, en vue de juguler la propagation du virus, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune».

Parmi ces mesures, la ministre a cité «la réduction du nombre des travailleurs dans les administrations et les établissements publics et privés, dont les femmes enceintes, celles ayant à charge des enfants en bas âge et les malades chroniques en leur accordant des congés exceptionnels rémunérés».

Il a été aussi question de l'adoption d'une politique de sensibilisation régulière et coordonnée en collaboration avec l'ensemble des secteurs et la société civile, chapeautés par une cellule d'écoute au niveau du ministère de la Santé.

En matière d'enseignement, M^{me} Krikou a rappelé la mise en place d'un «plan alternatif au déplacement dans les établissements éducatifs qui repose sur des cours à distance au profit des élèves, y compris

ceux aux besoins spécifiques, tous les cycles d'enseignement confondus».

Concernant la politique sociale, la ministre a rappelé que le président de la République «a réaffirmé le maintien du caractère social de l'Etat en tant que principe irréversible», en voulant pour preuve «les aides financières accordées aux familles démunies et aux personnes impactées par la pandémie». Elle a également évoqué l'organisation de caravanes de solidarité avec les catégories impactées par la pandémie et leur prise en charge psychologique par les équipes spécialisées des cellules de proximité relevant du secteur de la Solidarité nationale, en coordination avec la société civile. Mettant en avant les efforts de son secteur dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, la

ministre a cité la plateforme numérique mise en place pour recueillir les préoccupations du corps médical et l'application dédiée aux consultations familiales lancée pour répondre aux préoccupations de la famille en général, et de la femme en particulier, et permettre la prise en charge de ces catégories sur le plan psychologique pendant et après l'épidémie. Elle a en outre fait savoir que les jeunes promoteurs, notamment les femmes, ont été invités à s'inscrire sur une plateforme dédiée en vue de la création d'activités génératrices de revenus.

La ministre a enfin rappelé la réception par l'Algérie des premières doses de vaccin anti-Covid et le lancement de la campagne de vaccination en janvier 2021.

Dina R.

Selon un responsable de l'UE

L'économie européenne devrait rebondir au second semestre

■ Malgré des perspectives économiques encore très incertaines, l'économie européenne devrait rebondir au second semestre 2021, a déclaré, mardi, le vice-président exécutif de la Commission européenne, Valdis Dombrovskis.



Par Salem K.

«**C**oncernant la politique budgétaire, nous devons conti-

nuer à soutenir l'économie cette année et l'année prochaine. Les politiques nationales doivent rester souples», a indiqué M. Dombrovskis lors d'une conférence de presse donnée à l'is-

sue d'une réunion virtuelle informelle entre les ministres des Finances et de l'Economie de l'Union européenne (UE).

M. Dombrovskis a souligné que la «clause de sauvegarde

générale», qui permet de s'écarter temporairement des politiques budgétaires en cours tant que cela ne met pas en danger la viabilité budgétaire globale de l'UE, resterait active en 2022, mais serait probablement désactivée en 2023. «Nous prendrons la décision finale au printemps», a-t-il ajouté.

Les ministres des Finances et de l'Economie de l'UE ont convenu que le soutien budgétaire de l'UE ne devrait pas être retiré trop tôt aux Etats, et que les Etats membres devraient quant à eux adapter leurs politiques au moment opportun afin de garantir la viabilité de leur budget à moyen terme, a indiqué le vice-président.

En ce qui concerne la fiscalité des entreprises du numérique, M. Dombrovskis a déclaré que la Commission européenne poursuivait ses préparatifs en vue de proposer une taxe numérique commune qui pourrait servir de ressource financière

propre à l'UE d'ici à 2023.

«Nous avons encore besoin d'un accord global pour réformer les institutions au niveau de l'Organisation de coopération et de développement économiques (Ocdé) et du Groupe des Vingt (G20)», a-t-il déclaré, ajoutant que la taxe numérique de l'UE compléterait les mesures de l'Ocdé, et serait compatible avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

S. K.

Energie

Le Sénégal va passer à la regazéification en mer

LE SÉNÉGAL recevra sous peu un bateau-usine lui permettant de réceptionner en mer, plutôt qu'à terre, du gaz d'importation liquéfié et de le ramener à l'état gazeux pour produire de l'électricité à moindre coût financier et environnemental, a annoncé, mardi, une joint-venture turco-japonaise.

Karmol, entreprise conjointe du turc Karpowership et du japonais Mitsui OSK Lines, a précisé dans un communiqué prévoir de déployer «dans les prochaines semaines», près des côtes du Sénégal, une unité flottante de stockage et de regazéification, pour une mise en service prévue en juin.

Ces unités sont des navires pouvant recevoir du gaz naturel liquéfié, transbordé d'autres navires méthaniers, et le retransformer en gaz.

L'unité déployée au large du Sénégal alimentera en gaz la centrale électrique flottante que Karpowership fait fonctionner depuis août 2019 dans les eaux sénégalaises et qui, selon Karmol, fournit environ 15 % de l'électricité du pays. Elle devait commencer des essais à Singapour ce mardi, avant de partir début avril pour le Sénégal, où elle est attendue mi-mai. Les promoteurs de ces unités vantent le procédé pour sa mise en œuvre beaucoup plus rapide et bon marché que la construction d'installations à terre, avec une souplesse de fonctionnement plus grande et un impact environnemental moindre.

Une deuxième unité de regazéification est en cours de construction pour le Mozambique, dit Karmol.

R. E.

Afrique de l'Ouest et centrale

La BM octroie 22,5 millions USD pour l'énergie solaire

La Banque mondiale (BM) a octroyé un financement de 22,5 millions de dollars, soit environ 12,4 milliards FCFA, destiné à soutenir le développement du marché des produits solaires autonomes en Afrique de l'Ouest et centrale.

Cette enveloppe, accordée sous forme de don par l'IDA (guichet de la Banque mondiale dédié aux pays pauvres) et le Fonds pour les technologies

propres (ICF), vient en supplément d'un premier fonds de 217,2 millions de dollars octroyés par ces deux institutions en avril 2019.

Au total, 19 pays, dont les 15 membres de la Cedeao, en plus du Cameroun, de la Centrafrique, du Tchad et de la Mauritanie, bénéficieront du programme.

«Le projet soutiendra des activités visant à accélérer le

déploiement de produits solaires autonomes dans une sous-région où 50 % de la population n'ont pas accès à l'électricité et où moins de 3 % de la population utilisent ces technologies innovantes», explique la Banque mondiale. L'idée est d'assurer un accès à l'énergie électrique, via le solaire, à des populations vivant dans des zones non connectées ou insuffisamment connectées aux réseaux natio-

naux de distribution d'électricité.

Dans son exécution, le projet a un volet institutionnel visant à l'harmonisation des politiques, normes et procédures commerciales, pour développer un marché régional de produits solaires autonomes. Il comporte également un volet financement via l'octroi de crédits et de subventions pour appuyer le déploiement de ces systèmes.

S. K.

Japon

Repli des exportations en février sous l'effet du Nouvel An chinois

Les exportations japonaises ont baissé en février pour la première fois en trois mois et bien plus que prévu, sous l'effet notamment des congés du Nouvel An en Chine, selon des données du ministère des Finances publiées hier.

Les exportations du pays ont reculé de 4,5 % sur un an en février, totalisant 6 038 milliards de yens (46,5 milliards d'euros).

Les économistes du consensus Bloomberg s'attendaient à un repli beaucoup plus limité (-0,2 %).

Ce fort déclin devrait toutefois être temporaire, ayant surtout été lié à un ralentissement de l'activité en Chine et ailleurs

en Asie pendant les congés du Nouvel An lunaire, qui ont eu lieu cette année en février, et non en janvier comme en 2020.

Les exportations japonaises vers la Chine, très robustes les mois précédents, ont ainsi seulement progressé de 3,4 % sur un an en février.

Elles ont même reculé dans plusieurs autres pays et territoires en Asie (Hong Kong, Singapour, Indonésie, Philippines et Vietnam), entraînant un déclin de 0,8 % des exports japonais dans ce continent.

Les exportations du Japon vers les Etats-Unis ont par ailleurs baissé de 14 % en février, à un moment où

l'Amérique du Nord subissait une vague de froid historique paralysant une partie de l'activité économique locale.

Les exportations japonaises vers l'Europe de l'Ouest, une région engluée dans la crise sanitaire, ont quant à elles décliné de 7,3 % le mois dernier, ayant surtout été plombées par le Royaume-Uni.

En raison d'une consommation des ménages nippons toujours déprimée à cause de l'épidémie, la croissance économique du Japon dépend beaucoup plus de son deuxième pilier, les exportations.

Leur accès de faiblesse plus fort que prévu en février risque ainsi d'affecter le PIB au pre-

mier trimestre, même si les exports devraient se reprendre dès mars, stimulés par le nouveau plan de relance américain et la baisse du yen, qui rend les produits nippons plus compétitifs, selon les économistes.

Signe d'une conjoncture économique améliorée, les importations du Japon ont par ailleurs vivement rebondi en février (+11,8 % sur un an pour un total de 5 820,6 milliards de yens, soit 44,8 milliards d'euros), une première depuis près de deux ans.

Le Japon a enregistré en février un petit excédent commercial de 217,4 milliards de yens (1,7 milliard d'euros).

O. N.

La Bourse de Tokyo prudente avant le verdict de la Fed

La Bourse de Tokyo ouvrirait hier en légère baisse, après une série de six séances dans le vert et en attendant l'issue de la réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) plus tard dans la journée.

L'indice Nikkei des 225 principales valeurs japonaises cédait 0,12 % à 29 885,15 points vers 00h55 GMT et l'indi-

ce élargi Topix reculait de 0,17 % à 1 978,10 points.

Prudente elle aussi avant la Fed, la Bourse de New York avait clôturé mardi sans direction claire, et alors que les taux obligataires américains sont remontés.

La Réserve fédérale devrait maintenir inchangée sa politique monétaire accommodante, malgré les craintes d'inflation

des marchés reflétées par la hausse des rendements des bons du Trésor américain. Les mots que l'institution choisira pour commenter cette situation devraient ainsi être découragés par les marchés financiers, tout comme ses nouvelles prévisions de croissance et d'inflation.

Le yen baissait très légèrement face au dollar, qui cotait à 109,09 yens vers 00h50

GMT contre 109,00 yens mardi à 21h00 GMT. La monnaie japonaise reculait aussi face à l'euro, à raison d'un euro pour 129,85 yens contre 129,74 yens la veille.

La devise européenne était stable par rapport au billet vert, un euro s'échangeant pour 1,1903 dollar comme mardi à 21h00 GMT.

O. B.

Ouargla

Les jeunes appelés à contribuer au développement de l'agriculture

■ Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad, a appelé, à Hassi-Messaoud (Ouargla), les jeunes à contribuer au développement de l'agriculture et des industries de transformation.

Par Hocine A.

« Les jeunes et les promus d'universités et d'établissements de la formation et de l'enseignement professionnels sont appelés, aujourd'hui, à accompagner les efforts de l'Etat pour le développement de l'agriculture, en adhérant aux programmes des nouveaux périmètres agricoles, de façon à développer l'agriculture dans la région », a affirmé M. Merad, en marge d'une visite de travail de deux jours dans la wilaya de

Ouargla. Il a également mis l'accent sur l'orientation des jeunes vers les industries de transformation et leur promotion.

Saluant les efforts des autorités locales en matière de création de nouveaux périmètres agricoles, leur électrification et l'aménagement de pistes d'accès, M. Merad a estimé que cette approche est à même de permettre à la wilaya d'atteindre l'autosuffisance en produits agricoles et de se tourner vers l'exportation. Il a rappelé, à cette occasion, la décision de promouvoir les zones d'ombre et la prise en charge des besoins urgents de leurs populations, dans le cadre de la politique prônée par le président de la République.

Abdelmajid Tebboune, visant à améliorer les conditions de vie des citoyens. Il a évoqué, à ce titre, les nombreux acquis réalisés en matière de raccordement aux réseaux d'électricité et à l'énergie solaire, d'ouverture de routes, de construction de salles de soins ainsi que de réalisation de réseaux d'eau potable et d'assainissement. En réponse à des doléances de citoyens de Hassi-Khouidid (commune de Hassi-Messaoud), en rapport notamment avec la question de l'emploi, M. Merad a indiqué que



la priorité dans le pourvoi des offres d'emploi des entreprises pétrolières opérant dans la région sera accordée à la main-d'œuvre locale, notamment celle disposant d'une formation et d'une qualification.

Le chargé de mission à la Présidence de la République a inspecté, dans la zone d'ombre de Hassi-Khouidid (15 km de Hassi-Messaoud), une annexe communale et une salle de soins, où une présentation lui a été faite sur les opérations de développement retenues en faveur de cette

région. Il a également écouté un exposé sur les programmes de développement inscrits pour la zone d'ombre d'El-Baâdj où est menée une opération de réhabilitation d'un forage d'eau potable et son équipement en panneaux solaires.

Dans la zone de Hassi El-Bekra, M. Merad a inspecté une antenne communale et une salle de soins, et a reçu des explications sur l'approvisionnement de la population locale en eau potable. Il a inspecté d'autres projets dans la wilaya de

Khechem-Erih (commune de Hassi-Benabdallah) et lancé les travaux du réseau d'assainissement du lotissement du 8-Mai-1945, avant de lancer dans la zone d'ombre de «Ezzeit» (daïra de N'goussa) un projet de 15 points d'éclairage public. Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad, a poursuivi sa visite de travail hier, par l'inspection de projets de développement dans d'autres zones d'ombre de la wilaya.

H. A.

Oran

Des citoyens revendiquent leurs logements du pôle urbain de Misserghine

Quelque 250 souscripteurs bénéficiant du programme de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (Aadl) au nouveau pôle urbain «Ahmed-Zabana» de Misserghine, ont organisé, mardi, un sit-in devant le siège de la direction régionale de l'Aadl de Bir El Djir (Oran), revendiquant l'accélération de la distribution de leurs logements, a-t-on constaté. Les protestataires ont demandé d'accélérer la distribution des logements aux bénéficiaires, la régularisation de leur situation avant le début du mois sacré du ramadhan, sachant que le problème d'alimentation de ces logements en eau potable a été réglé par la mise en service, la semaine dernière, d'une opération de pompage d'eau à partir de la station d'Ain El Beida, en direction de deux réservoirs du pôle urbain. Le directeur de wilaya de l'habitat, Khorkhi Yacine, a souligné à l'APS que 5 800 logements de type location/vente au nouveau pôle urbain de Misserghine seront distribués dans les prochains jours. Une réunion se tiendra vers le week-end prochain avec le ministère de tutelle pour fixer la date de distribution des logements prêts. S'agissant des 2 000 logements location/vente du même pôle urbain, le même responsable a signalé que les travaux ont été achevés en attendant le lancement des travaux de raccordement au réseau d'assainissement, après l'achèvement des procédures administratives et la finalisation du choix de l'entreprise réalisatrice. Khorkhi Yacine a indiqué qu'après l'achèvement des travaux de raccordement à la voirie, les logements seront attribués à leurs propriétaires dans les brefs délais.

R. R.

Relizane

Début de commercialisation de 480 tonnes de pomme de terre de saison

Quelque 480 tonnes de pomme de terre de saison ont été récemment déstockées à Relizane, en vue de leur commercialisation, a-t-on appris du directeur local des services agricoles, Boualem Tridi. L'opération s'inscrit dans le cadre du programme de régulation des produits agricoles de large consommation «Syrpalac», afin d'assurer l'approvisionnement du marché en ce produit très demandé, en plus de contrôler

le marché et d'assurer la stabilité des prix.

L'approvisionnement progressif du marché local en pomme de terre est supervisé par un comité de la DSA au niveau des chambres froides de l'un des propriétaires, situées dans la commune d'Oued Djmaa (Est de Relizane). La commercialisation des stocks se poursuivra progressivement jusqu'au mois d'avril prochain pour coïncider avec la récolte des premières

quantités de pomme de terre de saison des wilayas limitrophes, à l'instar de Mostaganem, Tiaret et Mascara, a souligné la cheffe du service d'organisation de la production et appui technique de la DSA, Nadia Arbaoui, ajoutant que l'opération est effectuée en étapes afin de réguler le marché de ce tubercule qui a connu dernièrement une hausse des prix. Le prix de gros des pommes de terre commercialisées varie entre 40

et 45 DA, alors qu'au niveau du marché de détail il se situe entre 50 et 60 DA, a-t-on constaté. Dans le même contexte, le responsable de la DSA a appelé les agriculteurs et les opérateurs économiques à investir dans le domaine des chambres froides, afin d'assurer la disponibilité des différents produits agricoles et de maintenir la stabilité de leurs prix tout au long de l'année.

Lyes B.

Annaba

Signature de quatre conventions pour renforcer la formation dans diverses spécialités

Quatre conventions de partenariat entre le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, la Chambre d'agriculture, l'Etablissement de construction navale, l'Entreprise nationale de construction de matériels et équipements ferroviaires «Ferrovia» d'Annaba et l'Etablissement de rééducation d'El Bouni, ont été signées en marge du Salon local de la formation ouvert depuis dimanche dernier, a-t-on appris du responsable du secteur, Abdelkader Zebbar.

Les conventions visent à renforcer et promouvoir la formation et

les différentes spécialités créatrices d'activités, la création des petites et micro-entreprises et à encourager les jeunes à la formation dans des filières qui contribuent au développement des zones d'ombre, notamment celles liées au montage et la maintenance des panneaux solaires, l'élevage des animaux, l'apiculture, l'aviculture et le jardinage, dans le cadre de l'accord signé avec la Chambre d'agriculture, a souligné la même source.

Le secteur de la Formation vise à répondre aux besoins du marché du travail et l'orientation stratégique pour créer des activi-

tés dans le cadre des micro-entreprises, en vue de générer des opportunités de formation dans des domaines qui contribuent à la création d'activités spécialisées, a ajouté M. Zebbar en marge de cette manifestation organisée au Centre des loisirs scientifiques du chef-lieu de wilaya. En plus de faire connaître les offres de formation du secteur destinées aux jeunes pour qu'ils acquièrent une formation professionnelle permettant le développement d'activités, le Salon de la formation de la wilaya de Annaba a consacré des stands réservés aux micro-entreprises qui ont

réussi à développer des activités agricoles productives, ainsi que d'autres spécialisées dans l'installation et l'entretien des panneaux solaires ainsi qu'aux activités de jardinage dans les zones d'ombre des communes de Ain El Berda, Chetaibi et Seraidi. A signaler que ce salon s'inscrit dans le cadre des préparatifs en vue de l'ouverture de la session de formation du mois de mars 2021, programmée la semaine prochaine, et qui prévoit d'accueillir environ 6 000 stagiaires répartis à travers 14 établissements de formation de la wilaya.

S. A.

Présentation de la pièce de théâtre «Ez'Zawèche»

Les ravages du mensonge pointés du doigt

■ Le mensonge et ses ravages sur l'individu et la société ont été pointés du doigt dans une tragi-comédie intitulée «Ez'zawèche», présentée mardi au public du Théâtre national algérien.

PH/D.R.



Par Abia Selles

Présentée dans le cadre du Festival national du théâtre professionnel d'Alger, ce spectacle a été chaleureusement applaudi par le public venu découvrir les pièces de théâtre en compétition officielle.

Cette pièce de théâtre a été mise en scène par Kamel Yaïche sur un texte adapté par sa plume, de l'œuvre «Le Bosendorfer», de l'écrivain et

dramaturge hongrois Ferenc Karinthy (1921-1992).

D'une durée de 80 mn, «Ez'Zawèche» raconte le désarroi d'un comédien contraint à la retraite, vivant seul avec ses personnages qui l'habitent encore, et la détresse d'une vieille femme mélancolique et solitaire, se retrouvant sans ressources après la disparition de tous les siens. Refusant son statut d'artiste vivant mal le crépuscule imposé à sa carrière, le comédien,

incarné par Brahim Chergui, va tomber sur une annonce faisant état de la mise en vente d'un piano de marque «Besendorfer», signe extérieur d'aisance et de confort, que la vieille femme solitaire, rendue par Rania Serouti, a passée sur les pages d'un journal local. Comme un oiseau de mauvaise augure, le comédien usurpateur décide alors d'appeler la vieille dame au téléphone, simulant le ton de différents personnages fictifs, prétendants à

l'achat de l'instrument, en usant de ses talents d'imitateur de voix, aux timbres et aux intonations multiples. Harcelant la pauvre dame usée par le chagrin et la solitude, le comédien va enchaîner mensonges et fausses promesses, faisant vivre à sa victime le plus grand des supplices, dont il rendait fièrement compte chaque fois qu'il l'intensifiait, à un être imaginaire, hiérarchiquement supérieur suggéré par un cache-poussière et

un képi accrochés dans le coin de la scène à un portemanteau en bois à plusieurs branches.

Sur une scène séparée horizontalement par un voile transparent, les comédiens ont évolué dans un «avant» et un «arrière» scène, équipés d'un décor minimaliste fait, respectivement, d'un siège en cuir, d'une petite table et d'un portemanteau pour l'espace réservé au personnage imposteur, et pour celui occupé par la vieille dame, d'un piano couvert par un drap blanc et de plusieurs caisses en cartons éparpillées dans des atmosphères sombres et mélancoliques suggérant la détresse et le tourment.

Œuvre de Mokhtar Mouffok, l'éclairage neutre, horizontal ou latéral, parfois vif au milieu de la pénombre, a été des plus concluants, contribuant efficacement au renforcement de la sémantique de chacune des situations alimentant la trame, au même titre que la bande son aux extraits de grandes œuvres, choisis pour agrémenter judicieusement différents états d'âme, à l'instar de «Mister Georgina», un tango interprété par le grand Léo Ferré (1916-1993) ou encore la «Sérénade» de Franz Schubert (1797-1828).

La pièce de théâtre «Ez'Zawèche» (Le moineau) a été produite par le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA).

A. S.

Séminaire national sur la lecture à Mila

Participation de 30 clubs de lecture

Plus de 30 clubs de lecture, issus de 20 wilayas du pays, ont pris part au séminaire national sur la lecture, ouvert mardi à la bibliothèque principale de lecture publique Mebarek-Bensalah de la ville de Mila.

La rencontre culturelle de deux jours a été organisée par le club «Mila Takra» (Mila lit), en coordination avec la bibliothèque principale de lecture publique Mebarek-Bensalah, sous l'égide de la direction locale de la culture et des arts.

Organisé sous le slogan «Lire pour l'avenir et préparer l'édification», ce séminaire regroupe plusieurs adeptes de la lecture de diverses wilayas du pays, à l'image de Sétif, Constantine, Tlemcen, Tiaret, Biskra et Ghardaïa, ainsi que des professeurs et de spécialistes de différentes universités algériennes, désirant

faire part de leurs expériences à travers l'organisation d'ateliers destinés aux participants, a précisé le président du club, Lakhdar Ghichi.

La rencontre, a-t-il ajouté, demeure également une opportunité pour mettre en valeur les talents de la wilaya de Mila dans le domaine de l'écriture, à travers la mise en place d'une vente-dédicace de livres, d'un stand consacré à l'échange des ouvrages, en plus d'une exposition d'art plastique et un concours au profit des enfants, coïncidant avec les vacances scolaires de printemps.

«L'objectif de cette manifestation est de relancer et dynamiser les activités culturelles en général et celles liées à la lecture en particulier, tout en constituant une occasion pour échanger les expériences et les connaissances», a indiqué M.

Ghichi. De son côté, D' Liyamine Bentoumi de l'Université Ferhat-Abbas de Sétif, a mis en exergue l'importance de la lecture dans la création d'esprits visant la promotion de la société en adéquation avec ses attentes et ses exigences, ce qui nécessite, selon lui, d'«insuffler l'amour de la lecture chez les générations futures, afin d'assurer leur avenir».

Pour sa part, Mohamed Qualid Hamache, président de l'association «El Tarf Takra», a indiqué que ce séminaire reste un événement «important» pour échanger les expériences des clubs versés dans le domaine de la lecture, dans le but de les promouvoir et de les généraliser, relevant la «relation complémentaire entre tous les acteurs pour promouvoir cette activité culturelle à travers la maîtrise des mécanismes appropriés à la promo-

tion de la lecture». Le représentant du club de lecture Mohammed-Dib de la wilaya de Tlemcen, Abdeljalil El Ouchdi, a, pour sa part, considéré qu'en participant à ce rendez-vous culturel et en faisant part de son expérience au sein de son club, «renforce son parcours dans ce domaine, de même qu'il constitue une opportunité pour échanger des idées avec d'autres clubs participants».

Selon la présidente de l'Union des écrivains de la wilaya de Guelma, Safia Mekhalifa, ce séminaire «reflète le changement culturel qu'a enregistré la wilaya de Mila», faisant remarquer, d'autre part, que cette wilaya est devenue, selon elle, un exemple dans ce domaine, à la faveur du soutien accordé par d'autres secteurs concernés.

D. R.

L'exposition «Touche ton abstraction»

Quatorze œuvres exposées à Oran

Les deux peintres de l'art abstrait, Amel Kamila Hamidou et Samira Merabet, proposent actuellement et jusqu'au 31 mars courant dans un hôtel à Oran, une exposition intitulée «Touche ton abstraction».

Les deux artistes «inséparables» exposent souvent ensemble leurs œuvres. Ce sont 14 œuvres abstraites contempo-

raines qui sont proposées aux amateurs de cet art et aux visiteurs.

Dans ses dernières œuvres, la touche «Lumière» de l'artiste Amel Kamila Hamidou, est omniprésente. Elle s'exprime par les feuilles d'or et la couleur jaune utilisées.

Rencontrée en marge de l'exposition, l'artiste explique que cette tendance reflète une

recherche de la lumière. «Je suis toujours à la recherche de la lumière. La lumière qui est tout au profond de nous. La lumière divine peut-être ?», a-t-elle indiquée.

Amel Kamila Hamidou dit être «animée», depuis l'adolescence, par une aptitude au dessin, à la gravure et à la peinture. «Cet attrait a nourri ma motivation pour faire de l'art mon

domaine de prédilection».

Ainsi, après un bref passage à l'École des beaux-arts d'Oran en 2006, elle entame, à partir de 2017, un parcours artistique en autodidacte, avec des expositions dans différentes régions du pays, partagées avec son amie et partenaire artistique, Samira Mrabet.

Cette dernière partage le parcours autodidacte d'Amel

Kamila Hamidou.

Elle expose, à son tour, une série de peintures abstraites. Toutefois, elle avoue que le style abstrait n'est toutefois pas l'unique mode d'expression artistique chez elle, rappelant qu'elle avait déjà participé à des expositions avec des toiles figuratives, semi-figuratives et pointillistes.

F. H.



Niger

Nouveau massacre dans la zone dite des trois frontières

■ Le Niger a de nouveau été la cible, cette semaine, d'attaques de djihadistes présumés qui ont fait 58 morts dans l'ouest du pays, près du Mali. Il s'agissait de civils pour la plupart.

Par Mourad M.

« **L**undi dans l'après-midi, des groupes d'individus armés non encore identifiés ont intercepté quatre véhicules transportant des passagers de retour du marché hebdomadaire de Banibangou en partance respectivement aux villages de Chinégodiar et Darey-Daye », indique un communiqué du gouvernement lu mardi soir à la télévision publique. « Ces individus ont lâchement et cruellement procédé à l'exécution ciblée des passagers. Au village de Darey-daye, ils ont tué des personnes et incendié des gre-

niers à céréales », ajoute-t-il.

« Le bilan de ces actes barbares est de 58 personnes tuées, une personne blessée, plusieurs greniers [à céréales] et deux véhicules incendiés, deux véhicules emportés », selon le gouvernement.

Banibangou abrite un des plus importants marchés hebdomadaires de la région de Tillabéri, près de la frontière malienne. Située dans la zone dite des « trois frontières » entre le Niger, le Burkina Faso et le Mali, la région de Tillabéri est depuis des années le théâtre d'actions sanglantes de groupes djihadistes liés à Al-Qaïda et à l'État islamique (EI). Le gouvernement



PH. A. D. R.



Commentaire

Ralliement

Par Fouzia Mahmoudi

Si le Parti socialiste n'est plus ce qu'il était et s'il a perdu beaucoup des grandes figures qui le représentaient, il continue malgré tout à abriter quelques noms connus de la politique française. Parmi eux, la maire de Paris, Anne Hidalgo, qui a été confortablement élue à la tête de la capitale française l'année dernière, malgré de nombreux pronostics la donnant perdante. Aujourd'hui, confortée par une partie de sa base et surtout par la direction du PS, elle se voit encouragée fortement à se lancer à la course à l'Élysée. Et si elle ne s'est pas encore prononcée en ce sens, l'édile, en déplacement hier à Douai (Nord), a présenté dans « La Voix du Nord » les grandes lignes de son futur projet, porté par la plateforme « Idées en commun ». « Nous sommes un certain nombre d'hommes et de femmes persuadés qu'un autre chemin est possible, qu'il faut construire une alternative basée sur une conjugaison de l'écologie et du social, et sur une revitalisation de la démocratie », a-t-elle déclaré dans le quotidien régional, ajoutant ainsi un nouvel étage à la structure qu'elle construit pour 2022. Une première pour la maire de Paris, qui d'habitude n'aborde jamais le sujet d'une possible candidature de façon aussi frontale. Si Anne Hidalgo ne se dit pas encore officiellement en campagne, elle souligne ne pouvoir se « résoudre à voir (son) pays contraint à revivre le duel de 2017, avec un risque réel de voir l'extrême droite arriver au pouvoir ». Elle affirme avoir été poussée par « beaucoup d'amis socialistes, des intellectuels et artistes » avec ce message : « Tu ne peux pas rester spectatrice, tu as une voix qui porte dans un paysage marqué par l'éclatement de la gauche. Il faut que tu nous aides à faire émerger une autre proposition ». À ses côtés pour porter cette ambition, « une véritable équipe de France », a assuré la maire socialiste de Paris en présentant les acteurs principaux. Parmi lesquels « des maires d'expérience », comme François Rebsamen à Dijon (Côte d'Or) et Martine Aubry à Lille (Nord). Hidalgo se présente par ailleurs comme « une social démocrate » qui croit « en la radicalité de la réforme, (...) à la construction de ponts entre les gens, pour définir comment réussir la transition écologique, réindustrialiser le pays avec une économie décarbonée ». C'est le paysage politique, dans une société « hyperconfluctuelle » qui lui permettrait de mieux faire que le candidat PS de 2017, Benoît Hamon (6,36 %). Il s'était présenté, lui aussi, sous les couleurs de la social-écologie. Selon elle, Emmanuel Macron « n'aurait plus comme un rempart face au Rassemblement National » pour avoir négligé « la question sociale et le dialogue dans la société ». Aux Insoumis et aux écologistes décidés à présenter chacun un candidat, Anne Hidalgo affirme que présenter trois candidatures distinctes serait « une grosse erreur ». « J'appelle à agir ensemble, pacifiquement. Les gens ne font pas confiance à ceux qui s'invectivent ». Dans les sondages cependant, Anne Hidalgo n'est pas encore parvenue à décoller, ni même à dépasser nettement son principal concurrent écologiste, Yannick Jadot. Si Hidalgo s'est faite réélire très largement par les Parisiens l'an dernier à la tête de leur ville, il sera plus difficile pour elle de rallier le reste des électeurs de France, souvent rebutés par le parisianisme de certains responsables politique qui, à l'instar de l'édile de la capitale, tiennent des discours parfois très éloignés des préoccupations les plus prégnantes pour les Français. Reste à voir si une candidature de Hidalgo serait assez convaincante pour pousser Jean-Luc Mélenchon et Yannick Jadot à se rallier à elle pour éviter une victoire de Macron ou Le Pen, ou si les ambitions personnelles des deux hommes auront raison de calculs politiques pragmatiques.

F. M.

a décrété un « deuil national de trois jours et appelé la population à plus de vigilance », réaffirmant « sa détermination à poursuivre sans relâche la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes ». Un Conseil national de sécurité extraordinaire a d'ailleurs été convoqué.

Élu chef de l'État le 21 février au second tour de la présidentielle, Mohamed Bazoum s'est engagé à lutter contre l'insécurité, un des plus grands défis du Niger, pays sahélien parmi les plus pauvres du monde, qui doit lutter aussi contre les islamistes du groupe nigérian Boko Haram dans sa partie sud-est. « Nous sommes sur la bonne voie », avait estimé son prédécesseur et mentor, Mahamadou Issoufou, à l'issue de ses deux mandats, en dépit de la poursuite des attaques.

La région de Tillabéri a été la

cible des pires attaques djihadistes qu'a connues le Niger. Le 2 janvier, entre les deux tours de l'élection présidentielle, 100 personnes avaient été tuées dans les attaques de deux villages de la commune de Mangaïzé, un des pires massacres de civils au Niger. Un an auparavant, le 9 janvier 2020, 89 soldats nigériens étaient morts dans l'attaque du camp militaire de Chinégodiar. Et un mois plus tôt, le 10 décembre 2019, ce sont 71 soldats nigériens qui avaient péri dans une attaque à Inates, une autre localité de la région de Tillabéri. Ces deux attaques contre l'armée qui avaient traumatisé le pays, avaient été revendiquées par les djihadistes de l'EI. La région de Tillabéri demeure instable, malgré d'importants efforts pour tenter de la sécuriser.

Un contingent de 1 200 soldats de l'armée tchadienne,

réputée la plus aguerrie de la région, doit se déployer dans la zone des trois frontières, dans le cadre du G5 Sahel regroupant cinq pays (Mauritanie, Mali, Burkina, Niger, Tchad) qui s'efforcent de coopérer dans la lutte antijihadiste depuis 2015.

Comme ses voisins le Mali et le Burkina, également très touchés par les exactions des groupes djihadistes, le Niger bénéficie du soutien de l'opération française antijihadiste Barkhane, qui compte 5 100 hommes déployés au Sahel. La France dispose d'une base sur l'aéroport de Niamey, d'où opèrent des avions de chasse et des drones armés. Le Président français Emmanuel Macron s'était engagé en février, en marge du dernier sommet du G5 Sahel à N'Djamena, à maintenir les effectifs de cette force.

M. M.

Birmanie

Nouvelles violences dans une banlieue industrielle de Rangoun sous loi martiale

Des panaches de fumée s'élevaient hier d'un canton industriel de Rangoun, théâtre des plus fortes tensions depuis le coup d'État avec des dizaines de manifestants pro-démocratie tués ces derniers jours.

Les forces de sécurité ont brûlé dans la nuit de mardi à hier plusieurs habitations, a rapporté un média local.

« On a entendu des coups de feu en continu », a relaté à l'AFP une habitante. « Très peu de gens sortent dans la rue par peur d'être arrêtés ».

De nombreuses personnes ont été interpellées ces derniers jours dans la capitale économique, d'après l'Association d'assistance aux prisonniers politiques (AAPP), notamment dans cette banlieue pauvre.

« Elles ne sont pas autorisées à rencontrer leurs proches et leurs représentants légaux, personne ne sait où beaucoup d'entre elles sont détenues », déplore l'ONG qui met en avant des faits de « torture physique et

mentale ». Hlaing Tharyar a sombré dans le chaos depuis quatre jours. Dimanche, plusieurs usines à capitaux chinois y ont été incendiées.

L'origine des attaques n'a pas été déterminée, mais le ressentiment à l'égard de la Chine s'est intensifié depuis le coup d'État du 1^{er} février, certains manifestants estimant que Pékin n'a pas une position assez ferme vis-à-vis des généraux putschistes.

Peu après le début des incendies, les forces de sécurité se sont déployées en nombre, ouvrant le feu et tuant plusieurs dizaines de manifestants pro-démocratie.

La loi martiale a été instaurée et de nombreux habitants – beaucoup de travailleurs employés dans les usines textiles – ont pris lundi la fuite, entassant leurs affaires et leurs animaux de compagnie dans des camions, des tuk-tuks ou sur des deux-roues.

Mardi soir, des protestataires ont campé sur un pont, bloquant les principales routes du quar-

tier.

Ils ont érigé des barricades faites de pneus, de bois, de sacs de sable et de bâtons de bambou. Certaines ont été incendiées par les forces de sécurité, provoquant d'épaisses fumées noires dans les rues pour la plupart désertes.

Non loin de là, des manifestants ont lancé des cocktails molotov sur la police et l'armée, se protégeant derrière des boucliers de fortune.

Plus de 200 civils ont été tués depuis le coup d'État qui a renversé le gouvernement civil d'Aung San Suu Kyi.

Dimanche a été la journée de répression la plus meurtrière avec 74 manifestants abattus, principalement à Hlaing Tharyar.

La loi martiale a été instaurée dans cinq autres cantons et concerne depuis près de deux millions d'habitants.

Toute personne arrêtée dans ces quartiers risque d'être renvoyée devant un tribunal militaire, avec une peine minimale de trois ans de travaux forcés.



FAF

Zetchi loue l'importance des centres de formation et des académies

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a souligné, mardi à Tiemcen, la nécessité de réaliser des centres de formation et des académies pour le développement de la discipline. S'exprimant au cours de sa visite d'inspection du projet de construction du centre technique régional de football, implanté à «Lalla Setti», Zetchi a relevé qu'«en dépit de la pandémie de Covid-19 qui a causé un peu de retard dans la réalisation de cette infrastructure, les travaux ont repris le 9 janvier dernier et enregistrent un rythme accéléré». Les travaux des gros œuvres du projet en question ont atteint un taux d'avancement de 70 %. Zetchi a souligné que «d'ici la fin de cette année, la plus gros des travaux

seront achevés pour cette infrastructure qui va devenir un véritable pôle de football, que ce soit pour la formation ou pour l'élite nationale». La formation constitue une priorité et une obligation pour les différents clubs, «si on veut développer ce sport dans le pays», a-t-il tenu à préciser.

Ce projet pour lequel un montant total de l'ordre de 1,7 milliard de dinars a été dégagé, compte notamment deux terrains de foot en gazon naturel, en plus d'un autre terrain en gazon artificiel. Le centre technique régionale de «Lalla Setti», qui couvre une superficie globale de plus de 9 000 m², dispose d'un pôle d'hébergement de 56 chambres, d'un pôle Académie, d'un centre médical et de remise en forme, d'un gymnase et d'une administration.

Ligue II (6^e journée)

Le RCA, HBCL et le MCBOS, grands bénéficiaires

Les chocs RC Kouba - RC Arbaâ et DRB Tadjenanet-HB Cheloughoum Laïd, présentés comme les duels les plus chauds de la sixième journée de Ligue 2, disputée ce mardi, ont tenu toutes leurs promesses, avec des buts, du suspense et surtout des fins favorables aux deux clubs visiteurs, l'ayant emporté respectivement (1-2) et (0-2). Des résultats qui permettent au RCA de consolider sa première place au classement général du Groupe Centre, avec 14 points, au moment où le HBCL s'est hissé à la deuxième place du Groupe Est, qu'il partage avec l'US Chaouïa, qui de son côté est allée ramener un bon nul (2-2) de chez la lanterne-rouge, le MC El Eulma. En revanche, le leader, l'USM Annaba, s'est contenté d'un nul vierge ramené de son déplacement à Batna face au CAB. Dans le groupe Centre, le chaud derby algérois, entre l'ES Ben Aknoun et l'USM El Harrach n'a pas vraiment tenu ses promesses, puisqu'il s'est soldé par un nul vierge qui n'arrange aucun des deux antagonistes, car l'ESBA reste troisième avec 11 points, alors que l'USMH

rejoint le RCK à la sixième place, avec neuf points, à cinq longueurs du leader le RC Arbaâ, le grand bénéficiaire de cette journée. Autre mauvaise affaire dans ce Groupe Centre, celle de l'USM Blida, qui se retrouve seule à la dernière place, avec un seul point au compteur, après sa défaite (3-2) dans le duel direct contre l'ex-lanterne rouge, le WR M'sila, qui du coup passe devant, avec un capital de trois unités. Il s'agit, en effet, des trois premiers points récoltés par le WRM cette saison, lui qui avait perdu l'ensemble de ses cinq premiers matchs. Enfin, dans le groupe Ouest, le leader, MCB Oued Sly, poursuit sa marche insatiable vers l'avant, à la faveur d'une nouvelle victoire en déplacement contre la JSM Tiaret (2-1) qui permet au MCBOS de porter son capital à 16 points. Soit deux longueurs de mieux que le Dauphin, ASM Oran (14 pts), qui a renversé son adversaire du jour, le CRB Ain Oussera (2-1), au moment où l'autre candidat à l'accession, le SC Ain Defla (3/12 pts) est allé gagner en déplacement chez le voisin, OM Arzew.

Ligue 1 (18^e journée)/match avancé Victoire du RCR devant l'OM

LE RC RELIZANE s'est imposé devant l'Olympique Médéa sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 0-0), en match avancé de la 18^e journée du championnat de Ligue 1, disputé mardi au stade Mohamed-Boumezzrag de Chlef. L'unique but

de la rencontre a été inscrit par Belalia Ahmed à la 90+6' pour le RC Relizane. Cette victoire permet au RC Relizane de se hisser à la 9^e place avec 23 points, alors que l'OM Médéa occupe provisoirement la 5^e place avec 29 points.

Mamelodi Sundowns passe, le CRB attendra

LES SUD-AFRICAINS du Mamelodi Sundowns ont dominé les Congolais du TP Mazembe sur le score d'un but à zéro, mardi soir à Pretoria, pour le compte de la quatrième journée de la phase de poules de la Ligue des champions africaine de football, ayant vu les deux autres pensionnaires de ce Groupe «B» Al-Hilal (Soudan) et le CR Belouizdad (Algérie) se neutraliser à Omdurman (0-0). L'unique but de la rencontre a été inscrit par Maboe à la 28^e minute. A la faveur de ce succès, le quatrième en autant de rencontres, Mamelodi Sundowns consolide sa place de leader (12 points) et

valide son billet pour les quarts de finale. De son côté, et consécutivement à cette défaite, le TP Mazembe recule à la quatrième et dernière place du Groupe «B», avec seulement deux unités au compteur, alors qu'Al-Hilal et le CRB se partagent la deuxième place avec trois points pour chaque club. Si le représentant sud-africain a déjà assuré sa qualification en quarts de finale, et comme premier du groupe, rien n'est encore sûr concernant le club qui l'accompagnera au prochain tour. En effet, se tenant actuellement dans un mouchoir de poche, le CRB, Al-Hilal et le TP Mazembe, semblent

avoir autant de chances, les uns que les autres, pour se qualifier en quarts. Quoique, leurs résultats au cours des deux dernières journées seront déterminants dans cette perspective. Lors de la cinquième journée, prévue les 2-3 avril prochain, le CRB accueillera le TP Mazembe, alors qu'Al Hilal affrontera à domicile Mamelodi Sundowns. Lors de la 6^e et dernière journée, prévue les 9-10 avril, le TP Mazembe recevra Al-Hilal, alors que le CR Belouizdad devra faire un long périple en Afrique du Sud, pour y défier les leaders incontestés du Groupe, Mamelodi Sundowns.

Ligue des champions d'Afrique (Gr.D / 4^e journée) MCA-Teungueth FC (1-0)

Le Doyen se rapproche des quarts

■ Le Mouloudia d'Alger se rapproche de plus en plus des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, avec cette victoire à domicile face au Sénégalais de Teungueth FC, au stade du 5-Juillet, sur le score étriqué d'un but à zéro, lors de la 4^e journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique.



Le Mouloudia a réussi l'essentiel

Par Mahfoud M.

Certes, le rendement était en dessous des espérances, mais le plus important pour le «Doyen» était d'assurer les trois points du succès pour conforter sa place au classement de ce groupe D et mettre un pied dans ces quarts de finale, ce qui fut fait. Conscient de l'importance de remporter ce match, l'entraîneur algérois, Amrani, a opté pour un plan tactique offensif, en mettant d'entrée quatre joueurs à vocation offensive : Benaldjia, Belkheir, Frioui, et Abdelhafid. Il a fallu attendre la 20^e minute de jeu pour assister à la première occasion, le tir de Belkheir a été difficilement détourné en corner par le portier sénégalais, Ibrahima Niass. Le léger pressing exercé par les Algérois a fini par payer. Le Mouloudia a réussi à ouvrir le score grâce à Benaldjia (26'), sur une longue balle du défenseur Haddad. Les visiteurs ont failli remettre les

pendules à l'heure à la 38^e minute, mais le défenseur Rebiai a sauvé en dégageant de la tête un ballon qui se dirigeait vers les filets. Reculant inexplicablement d'un cran, le «Doyen» a laissé l'initiative aux visiteurs qui ont fait l'essentiel du jeu durant les dernières minutes de la première période, mais la défense mouloudéenne a bien veillé au grain. Après la pause, les Algérois avaient beau essayé de corser l'addition, mais ont péché par un manque de concentration flagrant en attaque. Les Sénégalais, en dépit de quatre changements opérés en seconde période, n'ont pas trouvé la faille, procédant par des contres, mais sans pour autant inquiéter réellement le gardien de but algérois, Farid Chaâl. Dans l'autre match de cette poule, le Zamalek a sérieusement hypothéqué ses chances, en s'inclinant à domicile face à l'ES Tunis (1-0), en match disputé au stade international du Caire. Un succès qui permet aux coéquipiers du défenseur algé-

rien Abdelkader Bedrane de composer leur ticket pour les quarts de finale, à deux journées de l'épilogue. A l'issue de cette victoire, le Mouloudia conforte sa deuxième place au classement avec 8 points, à deux longueurs du leader l'EST (10 pts). Les Algérois n'auront besoin que d'un point, lors de la 5^e journée (2-3 avril), à domicile face au Zamalek, pour pouvoir rejoindre l'EST au prochain tour.

Amrani : «Le plus important c'est la victoire»

Satisfait à l'issue de la victoire de son équipe face aux Sénégalais de Teungueth FC, le coach du «Doyen», Amrani, a souligné que le plus important était la victoire. Celle-ci était impérative. «Mon équipe a été joueuse. On n'est pas restés derrière, tout en cherchant des solutions sur le plan offensif. Il y avait un bon état d'esprit. Le but inscrit en première période nous a donné de la confiance, face à une bonne équipe composée de joueurs capables de faire la différence», a-t-il indiqué en conférence de presse d'après-match. «Après la pause, nous avons pressé haut en cherchant à mettre un deuxième but, histoire de se mettre à l'abri. Je ne veux pas parler de l'arbitrage, mais il y avait un penalty non sifflé pour nous. Je tiens à remercier mes joueurs après tout ce qui s'est passé dernièrement. Maintenant, nous devons chercher notre qualification lors du prochain match à domicile face au Zamalek», a-t-il ajouté.

M. M.

Bousfer

Démolition de 25 constructions illicites

QUELQUE 25 constructions ont été démolies dans la commune côtière de Bousfer (ouest d'Oran), dans le cadre de la lutte contre les constructions illicites, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

En coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, les services de la daïra de Bousfer ont procédé, mardi, à la démolition de 25 constructions illicites érigées dans l'exploitation agricole Zidane-Benouada n° 5, dans la commune de Bousfer. Des moyens humains et matériels des services de la daïra et de la commune de Bousfer ont été mobilisés pour les besoins

de l'opération qui s'est déroulée dans des «conditions normales», sans aucun dépassement enregistré, a-t-on ajouté de même source. Les opérations de démolition des constructions illicites se poursuivront à travers le territoire de la commune, ont assuré les responsables locaux. En novembre dernier, les mêmes services ont procédé à la démolition de 25 constructions illicites et empêché de construire des bâtis sur cinq parcelles aménagées au niveau de la bande côtière de la plage de Corrales, relevant du territoire de la même commune, rappelle-t-on.

M. L.

Création d'entreprises à distance

La deuxième phase du portail électronique lancée

LE MINISTÈRE du Commerce a annoncé le lancement de la deuxième phase du portail électronique pour la création d'entreprises à distance, qui concerne les sociétés personnes morales, après le lancement, au début du mois courant, de l'opération au profit des personnes physiques, a indiqué un communiqué du ministère.

Lancée mardi au siège du Centre national du registre de commerce (Cnrc) sous la supervision du ministre du Commerce, Kamel Rezig, cette opération concerne «le lancement officiel de la deuxième phase du portail électronique pour la création d'entreprises via la rubrique consacrée aux entreprises commerciales personnes morales. Les chefs d'entreprises peuvent procéder à l'inscription sur le registre du commerce via cette rubrique», ajoute la même

source. Cette mesure intervient en application de la stratégie sectorielle relative à la numérisation des transactions commerciales et à la simplification des mesures administratives, selon le communiqué. Le ministère du Commerce avait lancé, début mars en cours, un portail électronique pour la création d'entreprises à distance, qui permet aux opérateurs de s'inscrire sur le registre du commerce de manière simplifiée et qui a concerné, dans une première étape, les personnes physiques. Grâce à ce portail électronique, les opérateurs économiques seront en mesure d'effectuer les différentes opérations d'inscription et de dépôt via internet, outre l'obtention du numéro d'identification fiscale (NIF), d'identification statistique (NIS) et de la sécurité sociale.

K. B.

Affaires en lien avec la défense et la sécurité

Boumediene Benattou nommé conseiller auprès du président de la République

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmajid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a nommé M. Boumediene Benattou, conseiller

auprès du président de la République chargé des Affaires en lien avec la défense et la sécurité, a indiqué, hier, un communiqué de la Présidence de la République.

L. N.

Le Ramadan se rapproche



Louvis

Djalou@hotmail.com

Culture

Décès de l'artiste Rym Ghazali à l'âge de 39 ans

■ La défunte avait annoncé, en novembre 2019, qu'elle était atteinte d'un cancer du cerveau et qu'elle avait subi une intervention chirurgicale en France.

Par Racim C.

L'artiste algérienne Rym Ghazali est décédée à Paris, à l'âge de 39 ans, des suites d'un cancer, a annoncé sa famille. «Depuis quelques minutes, la gazelle de l'Algérie nous a quittés. Que Dieu t'accorde Sa Miséricorde Rym», a dit sa sœur Salma dans une vidéo diffusée sur sa page Instagram.

La défunte avait annoncé, en novembre 2019, qu'elle était atteinte d'un cancer du cerveau et qu'elle avait subi une intervention chirurgicale en France.

Née le 29 juin 1982, l'artiste est devenue célèbre après avoir participé au programme «Star



Academy» en 2005. Elle a également joué des rôles dans plusieurs œuvres dramatiques du ramadhan.

R. C.

Numéros verts de la Police

Plus de 400 000 appels reçus en deux mois

LES CENTRES de commandement et des opérations de la Sûreté nationale sur l'ensemble du territoire national ont enregistré, en janvier et février derniers, 409 228 appels reçus sur le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17, indique, hier, un communiqué des services de la Sûreté nationale. Les appels concernaient des demandes d'aide, des signalements d'accidents de la route, des demandes de ren-

seignements et d'orientation et des signalements de crimes, précise la même source. Après avoir salué «le rôle efficient du citoyen en tant que maillon principal dans l'équation sécuritaire à travers les signalements», la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a rappelé que le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 restaient à la disposition des citoyens 24h/24, 7j/7.

R. T.

Drogue et vol à Béjaïa

Plusieurs individus arrêtés par la police

PLUSIEURS individus impliqués dans des affaires de vol et trafic de drogue ont été arrêtés ces deux dernières semaines. Deux individus impliqués dans le cambriolage d'une maison sise à Sidi-Ali Labhar ont été arrêtés ces derniers jours par les éléments de la huitième sûreté urbaine. «L'arrestation de ces malfaiteurs est intervenue suite à un dépôt de plainte», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse. Et d'ajouter : «Les deux mis en cause se sont emparés de plusieurs objets de valeur retrouvés à l'intérieur du domicile de la victime». Il s'agit du dénommé Yacine, natif

d'une wilaya voisine, âgé de 26 ans. Ce dernier a agi avec la complicité du fils de la victime, âgé de 20 ans. Les deux mis en cause sont accusés de vol qualifié en réunion, avec effraction et utilisation de véhicule. Ils ont été présentés devant le parquet et placés en détention. Aussi, la police judiciaire de la quatrième sûreté urbaine a mis fin aux agissements d'un dealer âgé de 33 ans, natif d'une wilaya voisine. Il est accusé de possession, revente et consommation de psychotropes. «L'arrestation est intervenue enfin de semaine dernière, suite à une ronde policière», précise la même source. Les policiers ont

découvert, suite à une fouille au corps effectuée sur l'individu, 10 plaques de psychotropes. L'individu a été présenté en comparution immédiate et placé sous les verrous pour «commercialisation et possession de psychotropes sans autorisation», a-t-on souligné. Par ailleurs, une bande de malfaiteurs composée de quatre dangereux individus âgés entre 20 et 34 ans a récemment été démantelée par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Akbou. Deux armes à feu et un véhicule de marque Ibiza ont, entre autres, été saisis. Le gang a déposé, sous la menace, un commerçant d'une somme

d'argent le mois de janvier passé avant de disparaître dans la nature, fait observer la cellule de communication de la sûreté de wilaya, précisant que «les investigations menées par les enquêteurs de la circonscription ont abouti à l'arrestation des mis en cause, dont trois membres sont des repris de justice». Les prévenus ont été présentés devant le parquet de la ville et placés en détention pour les chefs d'inculpation de «vol en réunion par effraction, utilisation d'arme à feu, dégradation volontaire de biens d'autrui et usurpation d'identité et port d'armes sans autorisation».

H. Cherfa